



Le lait ovin bio, une production d'avenir

■ Sur le département des Pyrénées-Atlantiques, pas moins de 9 entreprises de collecte et de transformation du lait ovin sont certifiées en bio. La première s'est lancée en 2003, les dernières ont obtenu leur agrément en 2019. Leur point commun est un besoin en lait de brebis. Besoin qui s'est amplifié au rythme de la demande exponentielle des consommateurs en produits biologiques. Ce lait biologique est utilisé, le plus souvent, pour fabriquer des pâtes pressées mais également des pâtes molles, des produits ultra-frais et vendus en lait cru, lait thermisé et/ou lait pasteurisé.

Un déficit de production

Le nombre d'éleveurs en production bio et en conversion, livrant à ces laiteries, est estimé à 33. Malheureusement, leur production ne suffit pas à couvrir la demande locale et les transformateurs basques et béarnais sont obligés d'acheter du lait bio à l'extérieur du département, en Aveyron notamment. Mais ces entreprises souhaitent favoriser l'approvisionnement en lait des Pyrénées. Ainsi, c'est près de 1,42 million de litres de lait bio qui est recherché d'ici à cinq ans pour couvrir les besoins locaux.

Le prix du lait bio varie de 1 360 € à 1 525 € les 1 000 litres, qu'il soit AOP ou non AOP. Plusieurs entreprises proposent également une prime pendant la durée de la conversion bien que le lait soit valorisé en conventionnel. Les éleveurs intéressés ne doivent pas hésiter à prendre contact avec leur technicien de laiterie.

Concernant l'affinage, la fromagerie d'Aramits vient de se faire certifier bio et dispose de 87 000 places pour les fabrications fermières. Elle est à la recherche de fromagers bio en valorisation directe ou via la coopérative.

Valorisation de la viande - Concernant les agneaux bio, le marché est, pour l'instant, assez peu développé. Près de 4 000 agneaux

bio ont été collectés auprès de 32 éleveurs en 2018, le plus souvent avec une valorisation supplémentaire moyenne de + 0,45 €/kg de poids vif. Mais très peu sont, au final, valorisés en bio par les coopératives. Les producteurs bio valorisant leurs agneaux le font en vente directe essentiellement. Pour l'instant, la plus-value d'un élevage ovin bio porte donc essentiellement sur la valorisation du lait mais le marché de la viande reste un sujet de travail pour plusieurs coopératives qui souhaitent développer une gamme AB à moyen terme.

Caillebotis et hormones - Les points clés à retenir lors de l'étude d'une conversion d'un élevage de brebis laitières à l'agriculture biologique sont la présence de caillebotis en bâtiment, limitée à 50 % des surfaces de couchage et l'utilisation d'hormones pour la synchronisation des chaleurs.

En effet, celles-ci sont interdites en agriculture bio, cela nécessite donc un changement de pratique. Pour aider les éleveurs, le centre ovin accompagne maintenant les producteurs sur la sélection génomique des béliers les plus adaptés à la conduite en élevage bio.

Généralement, la gestion sanitaire des troupeaux ne pose pas de problème sur les exploitations bio puisque les traitements antiparasitaires ne sont pas pris en compte dans le nombre de traitements maximum de l'année. Leur utilisation doit toutefois être justifiée et ne peut être systématique (cf. l'article "Quelle gestion sanitaire des troupeaux en AB?" publié dans notre édition du 24 janvier dernier).

Coût alimentaire - L'impact le plus redouté lors de la conversion d'un élevage en bio est généralement le coût de l'alimentation, mais bien souvent ce surcoût est surestimé et mérite d'être regardé de près pour vérifier la viabilité d'une conversion. En effet, la gestion des surfaces et le rationnement des animaux permettent d'apporter des solutions afin de maîtriser ces coûts.

À noter que de plus en plus de fourrages bio de qualité sont et seront disponibles sur le

département au vu des conversions en cours. En effet, les surfaces fourragères représentent les deux tiers des surfaces bio du département. D'autre part, les céréaliers produisent des méteils bio à bonne valeur azotée (plus d'informations dans notre prochain article sur le concours méteil bio) qui, bien que plus chers qu'en conventionnel, permettent aux éleveurs de gérer les charges alimentaires.

Pratiques et conduites à adapter en fonction du contexte - Les agriculteurs s'étant déjà convertis ont mis en place des stratégies différentes pour adapter leur système au cahier des charges bio dans une optique d'amélioration du revenu.

Certains ont baissé ou supprimé le cheptel bovin pour gagner en autonomie fourragère, d'autres ont décalé leur mise bas pour coller au mieux à la pousse de l'herbe. Cette stratégie est notamment possible quand le lait sert à l'élaboration de produits frais. Certains ont consacré les surfaces de l'exploitation à la production d'herbe de haute qualité alors que d'autres ont diversifié leurs assolements pour introduire du méteil notamment. Enfin, une partie des éleveurs a fait le choix de la transformation ou de la mise en place d'ateliers complémentaires rémunérateurs.

Ainsi, chaque exploitation adapte ses pratiques en fonction de son contexte et trouve ses solutions pour respecter le cahier des charges bio. Les échanges avec d'autres producteurs ou accompagnants sont donc primordiaux pour trouver les pratiques et conduites adaptées à son exploitation.

Dans un premier temps, grâce à une visite sur votre exploitation totalement prise en charge par la Région, la chambre d'agriculture peut vous accompagner pour en savoir plus sur le cahier des charges d'un élevage en bio, les aides, les débouchés... Dans un second temps, une étude technico-économique de la conversion permettra d'ajuster le système de production au contexte de l'exploitation et de chiffrer l'impact de la conversion en bio sur les revenus.

La conversion en bio d'un élevage de brebis laitière est donc à étudier de près et permet de le positionner sur une filière d'avenir..



**Ludivine Mignot, conseillère bio
chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques**